



Partenariat entre Marchés de Gros et Tables & Auberges de France



Le 8 septembre dernier, la Fédération des Tables & Auberges de France et la Fédération des Marchés de Gros (FMGF) ont signé dans les salons de la Tour Rungis, une convention de partenariat

afin de créer de nouvelles synergies autour de la proximité, la qualité, la convivialité et la valorisation des savoir-faire entre producteurs et restaurateurs. Celle-ci favorisera une meilleure connaissance entre

les deux signataires avec la mise en place de formations, visites et animations. De plus, la valorisation par Tables & Auberges de France du macaron « Créateurs de proximité » lancé en avril 2016 par la FMGF, permettra au consommateur de mieux identifier les commerces (restaurants et hôtels) qui s'approvisionnent sur les Marchés de Gros. Enfin, les deux partenaires mèneront des opérations conjointes dont la Fête de la Gastronomie (23 - 25 septembre 2016). Selon **Stéphane Layani**, président du Marché International de Rungis, « Cette convention est une étape importante qui concrétise un engagement collectif en faveur de la proximité et du savoir-faire et qui permettra de générer et fidéliser le flux des clients restaurateurs dans les Marchés de

Gros en leur proposant les meilleurs produits... ».

Pour sa part, **Jean-Jacques Bolzan**, président de la Fédération des Marchés de Gros, a déclaré : « Je suis très heureux de signer cette charte parce que nous partageons les mêmes valeurs : la passion, le savoir-faire, la proximité, la qualité, le plaisir... Il est indispensable que les commerces de proximité, vitrine de la qualité et de notre culture gastronomique, et ceux qui les approvisionnent, travaillent main dans la main... ».

Enfin, **Jean Lanau**, président de Tables et Auberges de France, s'est félicité de cette convention : « Cet important partenariat, de la terre à l'assiette, est une grande force pour nos restaurateurs et nous lui souhaitons la plus grande réussite... ».